

**Allocution Jean-Roch  
GAILLET**

**président AVF 2023**

Assemblée générale AVF

12 janvier 2023 vers 16H30

Agora ENVA

**Prononcée à l'assemblée générale de l'AVF du 12 janvier 2023**

Chères consœurs, chers confrères, chers et chères amis,

Chers membres de l'académie vétérinaire de France,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2023, à partager bien sûr avec vos proches, équipes et familles.

Le bilan de l'année 2022 vous a été présenté. Il illustre l'intensité des travaux qui ont été menés par les équipes que vous animez ou auxquelles vous participez, je vous en remercie.

Mon intervention sera brève, je souhaite simplement présenter quelques points que je désire pour la vie de notre académie pendant l'année 2023.

Vous savez que je suis un vieil académicien, élu en effet en 2004 et ayant intégré votre compagnie dès le 21 avril de l'année suivante. Je souhaite remercier Michel THIBIER dont je me souviendrai toujours du discours de réception. Le regretté Jean

BLANCOU était cette année-là notre vice-président et présidait la séance.

Plus récemment, merci à la section trois, santé publique vétérinaire, productions animales, d'avoir soutenu ma candidature. Ce fonctionnement par section a fait ses preuves, j'espère que cela ne se démentira pas !

Parmi les chantiers, si certains sont nouveaux, d'autres s'inscrivent dans un temps plus long. Je vais commencer par ces chantiers en cours :

En tête de ceux que 2022 n'a pas vu aboutir, je mets bien sûr celui des statuts, comme le règlement intérieur, qui sont de longue date à l'ordre du jour de nos réformes. Merci Michel BAUSSIÉ de tout ce travail de qualité, et espérons tous une publication prochaine des textes nous concernant par le ministère de l'intérieur !

Concernant notre fonctionnement, notre logistique au sens noble du terme, nous allons poursuivre le mode de travail mis en place en 2022. Vous savez qu'il n'y a pas eu plus de candidats au poste de secrétaire général pour 2023 que pour 2022, c'est-à-dire zéro. Je remercie notre vice-président Didier BOUSSARIE de bien vouloir assurer ce rôle de secrétaire général par intérim en 2023, comme je l'ai assuré en 2022. Notons que si un candidat se présentait en cours d'année, nous tiendrions bien sûr des élections ! Le secrétariat général va donc poursuivre sa tâche en faisant intervenir plusieurs membres, secrétaires généraux adjoints, chacun doté par délégation d'un mandat précis. Merci à eux. Nous procédons actuellement aux derniers réglages et ensuite le secrétariat général se mettra au travail. Je continuerai à tenir compte des contraintes auxquelles ils sont confrontés, avec parmi

celles-ci les contraintes géographiques qui sont souvent évoquées. A nous en conséquence de privilégier les pratiques en distanciel pour les réunions du secrétariat général et d'accepter le déroulement des séances en mode mixte, à la fois pour les organisateurs comme pour les conférenciers. En étant moins francilienne, l'académie vétérinaire permet la mobilisation du plus grand nombre.

Vous m'avez déjà entendu le dire, je le répète, un seul leit Motiv en matière de fonctionnement de notre académie, SIMPLIFIONS.

Un sujet budgétaire en cours : vous savez qu'avec André JESTIN et Gilbert LENOIR, nous sommes allés à la rencontre de Sophie DELAPORTE, secrétaire générale du ministère de l'agriculture, le 16 novembre 2022. Nous lui avons justifié le besoin absolu d'augmentation significative de notre budget pour mieux vivre ! Elle a bien entendu nos arguments et s'est retournée vers les directions générales donneuses d'ordre du ministère. Malheureusement, elle a été nommée au conseil d'Etat à compter du 30 décembre 2022. J'espère que nous ne sommes pas repartis à zéro !

Je souhaite aussi que nous continuions et aboutissions en matière de charte inter académique. Si les approches de 2021 et 2022 n'ont pas été concrétisées, il ne reste plus grand-chose à faire avant de signer cette charte. Mes ex collègues secrétaires généraux, et les secrétaires perpétuels des académies de médecine, de pharmacie, de chirurgie et de chirurgie dentaire, m'ont encore dit le 25 novembre 2022 leur volonté de travailler avec nous, même si nous sommes l'académie la plus petite d'entre-elles, au moins en matière de moyens !

Les rapprochements inter-académiques se poursuivront en 2023 au niveau national et européen. L'engagement de l'académie

vétérinaire sera maintenu au niveau européen, en particulier dans la Fédération européenne des académies de médecine ou FEAM.

Pendant cette année 2023, plusieurs conférences inter-académiques seront organisées. Ce renforcement de l'engagement inter-académique illustre la capacité de l'académie vétérinaire à initier des collaborations et à mobiliser ses membres experts.

Parlant des autres académies, vous savez l'importance de l'autre entité sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture, l'académie d'agriculture de France. Je souhaite poursuivre notre rapprochement avec elle, concrétisé, entre-autres, par une séance inter-académique le mercredi 08 mars 2023.

Un autre point auquel je tiens est celui de la production plus simple et plus rapides des communiqués et avis. Nous ne disposons pas de 10 agents salariés permanents comme l'académie des technologies ! seule la bonne volonté peut nous permettre d'arriver à ces productions. Je propose aussi de solliciter plus directement notre tutelle ministère de l'agriculture afin, en toute indépendance, de nous assurer qu'il pense à nous questionner.

Encore un point d'orientation pour 2023, intéressons-nous plus au développement de la partie hygiène alimentaire ou sécurité sanitaire des aliments de nos activités. Nous pourrions aussi nous appuyer sur les travaux de nos nouveaux voisins de l'agora : l'ANSES.

Les comités continueront d'être l'objet d'une attention particulière en 2023. Citons le comité d'éthique de l'académie vétérinaire,

réactivé fin 2021. Le comité communication, lui aussi récemment constitué, devra disposer des moyens dont il a besoin pour renforcer la communication interne et externe en faisant appel aux technologies modernes. Il fera ainsi mieux connaître nos positions à un plus large public. Le bulletin BAVF reste une priorité.

Si les commissions jouent un rôle de plus en plus significatif, dont la commission one health, ou la commission biodiversité, les sections continuent à exercer des responsabilités majeures dans la vie de l'académie, elles sont et resteront les trois pivots de la vie de l'académie vétérinaire.

Je souhaite que la politique de recrutement à l'académie vétérinaire permette le recrutement de plus de femmes. J'inscrirai d'ailleurs ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CA. Notons la publication prochaine de l'appel à candidatures, ce sera l'occasion de pousser cette politique d'augmentation du nombre de femmes parmi nos membres.

L'agenda de l'année 2023 est quasiment bouclé, grâce à la collaboration de tous, et de Gilles DREYFUSS en particulier. Nous allons rapidement lancer la préparation de l'agenda 2024.

Pour terminer je m'adresse à chacun d'entre-vous pour vous demander de préserver notre capacité à travailler ensemble et à rester unis, nos responsabilités à toutes et à tous sont engagées.

Je remercie Didier BOUSSARIE. Didier, tu as accepté de cumuler les mandats de vice-président et de secrétaire général par intérim, option qui traduit ta détermination à contribuer à la gouvernance et à la vie de l'académie vétérinaire. J'ai déjà grand plaisir à travailler avec toi.

Et je remercie toutes celles et tous ceux qui sans compter contribuent à la vie de notre académie.

Merci à toutes et à tous et bonne soirée.

Je redonne la parole à André JESTIN pour le mot de clôture de l'assemblée générale de ce 12 janvier 2023. Merci André.